

Rénovation de la place de la Liberté et de la rue de Deûme

Synthèse de l'atelier de concertation : Approfondissement de l'Avant-Projet

Jeudi 6 avril 2017 à la Maison des Services Publics

En présence d'Antoinette Scherer, première adjointe chargée de l'urbanisme et de l'aménagement urbain et de Danielle Magand, adjointe au logement et à la rénovation urbaine.

Une cinquantaine de participants sont présents.

Le déroulement de la réunion

Antoinette Scherer accueille les participants devant la Maison des Services Publics et explique que cette rencontre est la dernière réunion de concertation avant la validation du projet final.

Anne Le Guillou explique le déroulement proposé pour la rencontre :

- un parcours sur la place de la Liberté avec une présentation des grandes lignes de l'Avant-Projet par Alexis Bisiaux de l'Agence d'architecture Toposcope
- un échange à partir des questions notées durant la visite par les participants (en extérieur, les questions/réponses sont plus difficiles)
- des échanges sur des points précis de l'Avant-Projet par des petits groupes de réflexion thématiques (animés par Clémence Jacquart, Catherine Souzy et Anne Le Guillou) selon 3 enjeux du projet : la convivialité, l'identité et la fonctionnalité
- une mise en commun des réflexions des groupes

La synthèse des présentations et des échanges

Pour une plus grande clarté, la présentation et les échanges sont restitués de manière thématique selon les 3 principaux enjeux du projet. Les supports visuels de l'Avant-Projet (plans, vue en 3D, photos de référence, ...) sont joints en annexe.

La première partie de cet atelier de concertation se déroule en extérieur, place de la Liberté

FONCTIONNALITÉ : Les circulations, le stationnement, le marché, les espaces piétons



La rue de Deûme

Le revêtement de la rue est rénové entièrement avec un béton désactivé (gravillon concassé ; exemples sur les planches photo jointes). Il se prolonge sur le parvis de la Maison des services publics et en montant l'escalier nord afin de donner visuellement la continuité souhaitée entre la rue de Deûme et la rue Franki Kramer. Le système de collecte et d'évacuation des eaux de pluie très performant qui existe dans la rue (ce qui explique que la rue est vite sèche en cas de pluie) va être conservé.

Concernant les caniveaux grilles, qui peuvent être glissants en hiver actuellement, ils seront changés pour des modèles aux normes PMR (personnes à Mobilité Réduite) et seront donc antidérapants.

Afin d'éviter une circulation automobile non désirée dans la rue, des bornes rétractables vont être installées en bas et en haut de la rue, avec un système de commande pour les commerçants, les forains, les riverains ainsi que pour les véhicules de services et de secours. La circulation sera ainsi en sens unique descendant.

Le parvis de la Maison des Services Publics

La rue de Deûme se prolonge par un espace piéton large et ombragé de la largeur du débouché des rues Guironnet et de Deûme et jusqu'à la rue Boissy d'Anglas (en beige sur le plan). Un stationnement est prévu en bordure de ce parvis même s'il est, à terme, souhaitable qu'il laisse la place aux piétons.

La zone de stationnement centrale

Elle est conservée avec son revêtement routier (enrobé noir). Les places de parking sont remises aux normes (du point de vue de la taille) et réorganisées (en bataille plutôt qu'en épi).

Une place de stationnement pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est positionnée en face de l'entrée de la Maison des Services Publics.

Des participants considèrent que pour compenser la réduction du nombre de places de stationnement, il faudra trouver un système pour que les personnes stationnent moins longtemps au même endroit.

Il est demandé quelle organisation du stationnement est prévue pendant les travaux et si une gratuité est envisagée durant cette période. Antoinette Scherer explique que ces aspects ne sont

pas encore calés mais que cela pourrait éventuellement être envisagé.

Une zone piétonne en bas de l'escalier

Des potelets (représentés par des points bleus sur le plan général) délimitent la zone de stationnement et de rotation (au centre de la place), de l'espace piéton circulaire. Pour renforcer la distinction entre les espaces pour les voitures et pour les piétons, le revêtement de sol sera différent avec un enrobé grenailé (en gris sur le plan).

Le débouché de la rue Guironnet

La sécurisation de cet espace est une préoccupation importante des usagers de la Place qui a été prise en compte dans le projet. Au lieu de rejoindre le rond-point sur une route rectiligne depuis la rue Guironnet, les automobilistes vont désormais devoir ralentir pour prendre une courbe (effet de chicane guidé par des potelets) et contourner le parvis piéton. De plus, une sorte de plateau et le changement de revêtement va également signaler aux automobilistes qu'ils arrivent dans un espace où les piétons sont prioritaires. La rue devient secondaire mais reste néanmoins en double sens pour desservir les habitations et les équipements qui s'y trouvent.

Les espaces de livraison pour les commerces

Cet aspect préoccupe les commerçants. Il est prévu des aires de livraisons dont les emplacements définitifs sont encore à l'étude.

Les stationnements vélo

Ils sont prévus à l'entrée de la place, au dessus du rond-point.

Il est demandé lors de la réunion d'ajouter des stationnements pour les motos sur la Place.

Le bas de la rue Franki Kramer en « zone de rencontre »

Comme dans tout le centre ancien avec les rues étroites et sans trottoirs, le bas de la rue Franki Kramer sera accessible aux voitures (à 20 km/h) mais prioritaire pour les piétons.

Il est demandé comment on peut s'assurer que les voitures vont effectivement se limiter à 20 km/h. Pour inciter les automobilistes à ralentir depuis le rond-point, une élévation de la chaussée (effet de seuil) donnera la sensation d'entrer sur une zone particulière. Ce sentiment sera renforcé par la différence de revêtement (identique à la rue de Deûme).



L'escalier

Il est conservé côté Sud et restructuré côté Nord avec un système d'escaliers en éventail. Les marches arrondies en bas de l'escalier nord sont conservées. L'escalier est repris sur toute la hauteur en nivelant le sol à partir des pieds de façades ce qui nécessitera d'enlever les actuelles balustres et d'abaisser par endroit les murs de soutènement. Les paliers entre des volées de marches pourront ainsi être exploités par les terrasses des restaurateurs. Les pieds de bâti (vitrines et portes des immeubles) deviennent visibles depuis le bas de la place.

Un garde-corps sera installé à l'extrémité de l'escalier (côté vide) tandis qu'une main courante est prévue au niveau des marches qui présentent une largeur importante.

Le petit escalier latéral côté sud est conservé.

Un second escalier plus court part de la partie haute de l'escalier, crée une terrasse centrale en belvédère (à la place de l'actuel talus végétalisé) et redescend en direction de la rue de Deûme.

L'accessibilité

Pour les PMR, l'escalier nord reste inaccessible. Par contre, la rue Franki Kramer traitée en zone de rencontre sera bien plus confortable pour les parcours des personnes avec des chariots, des poussettes ou en fauteuil roulant.

Le marché

La capacité d'accueil du marché est maintenue. Une organisation par demi-place est possible pour les mercredi matin ou en hiver ce qui permet de conserver du stationnement sur la seconde partie (voir les plans « fonctionnement du marché »).

Les participants estiment que le marché par demi-place serait mieux dans le haut de la place pour ne pas bloquer la circulation.

CONVIVIALITÉ : la circulation piétonne et l'articulation avec les terrasses, les bancs, les principes de végétation et d'éclairage

Les bancs

Deux bancs sont prévus sous les arbres sur le parvis de la MSP. Au niveau de la terrasse centrale en belvédère, une marche est prévue en banc. Cinq bancs « assis-debout » sont installés le long des façades de la rue de Deûme pour permettre aux personnes âgées de se reposer en cours de parcours.

Plusieurs participants craignent que ce banc en belvédère avec une vue panoramique ne soit occupé par des groupes dès le matin (comme les marches de la statue le sont actuellement). Une personne note qu'il faudrait constituer un collectif d'anciens qui se mobilise pour venir l'occuper à ces horaires-là. Il a été remarqué que le groupe installé dans l'après-midi s'est dispersé lorsque les participants à la réunion se sont regroupés sur la place pour la visite.

Ce banc vise aussi à répondre au besoin exprimé par les habitants de pouvoir « se poser » sur la place et profiter de la vue. Alexis Bisiaux précise, en outre, que les préoccupations évoquées ont bien été prises en compte pour en faire un espace partagé puisque ce banc sera situé sur un belvédère ce qui le rendra visible de partout (ce qui n'est pas le cas des marches derrière la statue) et sur un espace dont la vocation principale est le passage.

Une proposition est faite d'installer des jeux pour enfant pour permettre aux familles d'avoir un endroit sécurisé durant le marché par exemple. A. Scherer explique qu'il a été décidé de ne pas mettre des jeux sur cette Place qui doit déjà accueillir de nombreux usages d'autant que les jeux occupent tout de suite beaucoup d'espace. Pour autant un espace de jeux pour enfants est prévu à proximité sur le square Sabatier. Un participant propose qu'il puisse y avoir simplement 1 ou 2 éléments.

L'articulation terrasses et cheminements piétons

La restructuration de l'escalier Nord permet de remettre à niveau des paliers inexploitable et de dégager ainsi des espaces plans et ouverts propices à l'installation de terrasses par les restaurateurs et les cafetiers.

Une terrasse centrale en belvédère est directement accessible par le restaurant Les Sucs.

Des paliers sont également aplanis et élargis en terrasses devant le Liberté Café, la « vannerie artisanale », la Pâtisserie Martin et le Cappadoce Kebab.

Une question porte sur le déséquilibre entre les surfaces de terrasses créées et accessibles aux différents restaurateurs. Il est précisé que la terrasse du Liberté Café sera légèrement plus grande mais surtout beaucoup mieux exploitable qu'actuellement car elle sera d'un seul tenant et visible depuis la place. Par ailleurs, la Ville étudie également une variante (voir vues en 3D) qui consisterait à allonger l'escalier créé depuis le belvédère pour pouvoir élargir un palier en terrasse. Cette terrasse serait reliée à l'escalier nord par quelques marches au niveau de la terrasse du Liberté Café. Cette variante apparaît comme jolie et pratique pour les participants.

Il est posé la question du devenir de la terrasse du bar Le Commerce. Il est répondu que si la terrasse surélevée va être enlevée, l'espace potentiel destiné à la terrasse sera maintenu voire agrandi en terme de surface et il bénéficiera d'un revêtement rénové, avec un travail sur cette partie de la pente (des façades d'immeubles jusqu'au caniveau central du futur parvis) de manière à ramener la pente actuelle à 1% (c'est à dire non perceptible).

Sur les plans, il est proposé que la circulation piétonne dans l'escalier soit située plutôt du côté des façades pour que les passants profitent des vitrines commerçantes, et que les terrasses soient installées plutôt côté extérieur (vers les garde-corps) pour que les clients profitent de la vue sur la place.

Cette configuration est appréciée par l'ensemble des participants.

Les usages

Au niveau de l'espace piéton circulaire en bas des escaliers, il est identifié par des participants une zone en angle (près des toilettes actuelles) qui pourrait recréer un recoin que chacun cherche à éviter. Certains proposent d'y positionner la statue mais cela ne semble pas forcément une solution.

La végétation

Les principes d'implantation sont un alignement d'arbres de haute tige (tilleul ou autre) devant la MSP, un arbre de haute tige mais à feuillage léger côté sud, des arbres diversifiés dans la floraison au niveau de l'escalier nord, comme présenté sur le schéma joint.

Il est relevé par des participants que les fleurs de l'arbre de Judée forment un tapis de pétales au sol rapidement, ce qui pourrait être ennuyeux pour l'entretien.

Pour certains participants, il faudrait éviter que l'arbre prévu dans la montée de la rue Franki Kramer ne crée une zone cachée. Est exprimée aussi la crainte que le feuillage masque l'enseigne de l'agence immobilière. Il est précisé que l'essence de l'arbre sera choisie parmi les arbres de haute tige (pas de feuillage au niveau de l'enseigne, ni de bosquet qui crée une cachette) et au feuillage très léger (peu d'ombrage pour les façades)

Il n'est pas prévu de végétation dans la rue de Deûme étant donné son étroitesse.

Des inquiétudes sont exprimées par les participants quant à la faisabilité de la plantation des arbres en terrasses compte-tenu de la présence de la roche et des réseaux sur place.

Les toilettes de la place de la Liberté vont être fermés et des WC automatiques seront installés juste en face sur le haut de la rue Fernand Duchier avec l'installation de conteneurs enterrés. Le traitement sera soigné (avec un mur décoratif rappelant le traitement futur des murs de soutènement de l'escalier).

Il n'est pas prévu de maintenir de toilettes publiques sur la place elle-même, étant donné que les espaces situés devant sont actuellement inoccupés (par les forains lors du marché et les passants) car peu agréables.

L'éclairage

Comme visualisé sur la vue de nuit, des candélabres permettent une lumière d'ambiance douce et homogène tandis que des appliques en façades apportent un éclairage plus ponctuel des façades et des entrées d'immeuble.

Le rendu est apprécié par les participants.

IDENTITÉ : le mobilier urbain, les éléments décoratifs

Le mobilier urbain

Les images présentées (garde-corps, luminaires, potelets, bancs, ...) donnent l'esprit (épurés, discrets) du mobilier retenu pour l'aménagement (même s'il ne sera pas forcément exactement identique).

Concernant les bancs, il est suggéré de conserver les mêmes que ceux de la place des Cordeliers. Une attention devra être portée sur un système résistant aux tags. Une proposition est faite de mélanger le béton et le bois.

Pour l'éclairage le choix des candélabres répond à l'objectif d'homogénéiser les luminaires du centre historique. Elodie Latella précise que tout l'éclairage du centre ancien va être rénové. Seul les candélabres de style (mats) existants seront conservés et rénovés. Une personne indique que c'est surtout l'entretien et la propreté qui est importante car elle remarque que certains sont sales. Catherine Souzy indique que le Collectif Centre Ancien organise un « nettoyage citoyen » le 27 avril 2017 à 14h30 (RV place de la Liberté) pour associer tous les habitants volontaires à cet entretien.

Le traitement décoratif des murs de soutènement

Pour valoriser ces murs, qui vont être très visibles et contribuer à l'identité de la place, il a été opté pour un traitement artistique à base d'inox pour matérialiser des jeux de miroirs. Le choix serait de créer une ambiance et une évocation (ex : aquatique, végétale, ...) plus qu'une représentation concrète.

Les exemples montrés conviennent aux participants. Une attention devra être portée à utiliser de la peinture « anti-tag » et plus globalement à l'entretien de ce qui sera réalisé.

Concernant les garde-corps, la majorité des personnes apprécie la proposition. Certains participants souhaiteraient des modèles plus contemporains (plus rectilignes comme près de la banque sur la place des Cordeliers), que les courbes soient harmonisées. Il est précisé par Alexis Bisiaux qu'étant donné le linéaire important nécessaire, ce qui importe surtout pour les garde-corps est la transparence pour éviter l'effet occultant des actuels balustres. Pour des participants le modèle étroit des propositions est un atout car cela incitera moins les usagers à s'y accouder pendant de longs moments comme cela se pratique actuellement. Une attention doit aussi être portée pour les participants à ce que le mobilier soit pérenne dans le temps.

La statue de Marc Seguin

Sur les plans, un emplacement est proposé sans son socle sur un des paliers de l'escalier. Il pourrait être positionné ailleurs sur la place (mais en veillant à ne pas recréer un recoin) : au même niveau mais plus sur le côté sud, dans le renforcement de la rue Franki Kramer, ...

Le revêtement de sol

Trois types de revêtements seront introduits sur la place : le béton désactivé pour les espaces dédiés au piéton et pour la zone de rencontre ; l'enrobé grenailé pour les espaces piétons périphériques à la zone de stationnement ; l'enrobé noir pour les espaces routiers et réservés au marché. Une palette de béton désactivé existe. Trois exemples sont présentés sur les planches jointes.

Il est demandé par les participants d'être vigilant à ce que les accès PMR soient matérialisés par des reliefs du sol.

Le projet définitif sera présentée publiquement avant l'été.